

**A partir d'aujourd'hui et jusqu'à nouvel ordre 8 restaurants de l'ASPP sont maintenus ouverts en continuant d'appliquer le protocole sanitaire prévu par la réglementation nationale.**

♦ **Restaurants ouverts** – sous leur forme habituelle - de 11h15 à 14h00

- Hôtel de Ville (4<sup>ème</sup>)
- Diderot-Mazas (12<sup>ème</sup>)
- Vincennes (12<sup>ème</sup>)
- Avenue de France (13<sup>ème</sup>)
- Bédier (13<sup>ème</sup>)
- Schoelcher (14<sup>ème</sup>)
- Mairie du 17<sup>ème</sup>
- Rue du Pré (18<sup>ème</sup>)

En cohérence avec les dispositions prévues par le décret du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, **le protocole sanitaire continuera à être appliqué dans tous ces restaurants.**

Toutefois, pour tenir compte de la baisse de fréquentation liée au confinement national, **l'ASPP a fermé jusqu'à nouvel ordre 7 restaurants** : Jean Bart (6<sup>ème</sup>), Mairie du 9<sup>ème</sup>, Square Lesage (12<sup>ème</sup>), Jean Rey (15<sup>ème</sup>), Lecourbe/Mairie du 15<sup>ème</sup>, Boulogne (16<sup>ème</sup>) et Poissonniers (18<sup>ème</sup>).

Ces informations sont susceptibles d'évoluer selon la situation sanitaire.

Retrouvez toutes les précisions sur l'intranet en cliquant [ICI](#)